

DOSSIER DE PRESSE

Pourquoi une campagne d'essais indépendante sur la diffusion diphasique est devenue nécessaire face à l'évolution des feux de forêt



Table des matières

1 – Préface	2
2 – Les feux de forêt ont changé. Notre réponse doit évoluer	2
3 – Les cinq premières minutes décident souvent de tout	3
4 – Pourquoi la diffusion diphasique mérite d’être évaluée ?	4
5 – Pourquoi cette expérimentation n’a-t-elle jamais eu lieu ?	5
6 – La naissance de RECIF : de l’idée à l’hypothèse scientifique ?	6
7 – Quatre année pour répondre à une question	7
8 – Quand la société civile prend le relais	8
9 – Une demande simple, une réponse attendue	9
10 - Perspectives	10
11 – Conclusion	11

Version V2.0

1 – Préface

Chaque été, les images se ressemblent.

Des milliers d'hectares de forêts disparaissent, des habitations sont menacées, des populations sont évacuées et des milliers de femmes et d'hommes sont mobilisés pour tenter de contenir des incendies devenus parfois incontrôlables.

Le professionnalisme et le courage des services de secours ne sont pas en cause.

Mais ce sont désormais le nombre des départs de feu, leur rapidité de propagation et parfois leur gigantisme qui rendent certaines situations extrêmement difficiles à maîtriser.

Lorsqu'un incendie a déjà parcouru des centaines, voire des milliers d'hectares, attisé par un vent violent, il ne s'agit plus seulement de combattre le feu. La priorité devient d'empêcher qu'il ne s'attaque aux personnes et aux biens, quitte à concentrer les moyens disponibles sur leur protection plutôt que sur l'extinction directe du sinistre.

Une question s'impose alors.

Aurait-on pu éviter d'en arriver là ?

Autrement dit, existe-t-il une solution et une organisation permettant d'intervenir dès le déclenchement de l'alerte, beaucoup plus efficacement, afin de limiter la propagation du feu avant qu'il ne devienne incontrôlable ?

Depuis quatre années, cette question est au cœur de la démarche RECIF.

Ce dossier ne prétend pas apporter une réponse définitive.

Il expose les raisons pour lesquelles une hypothèse technique, fondée sur le principe de la diffusion diphasique, mérite aujourd'hui d'être évaluée objectivement dans le cadre d'une campagne d'essais indépendante menée en conditions réelles.

Car lorsqu'une hypothèse crédible n'a jamais été vérifiée, elle mérite d'être examinée avec rigueur, sans préjugé favorable ni défavorable.

C'est l'unique ambition de ce dossier.

2 – Les feux de forêt ont changé. Notre réponse doit évoluer

Chaque été apporte son lot d'images spectaculaires : des milliers d'hectares détruits, des habitations menacées, des évacuations de population, des pompiers engagés jour et nuit, des Canadair et des hélicoptères mobilisés sans relâche.

Personne ne conteste l'engagement exceptionnel des sapeurs-pompiers ni l'efficacité des moyens dont ils disposent. Pourtant, un constat s'impose : malgré des moyens toujours plus importants, certains incendies continuent d'échapper au contrôle des secours.

Pourquoi ?

Parce que les conditions ont profondément changé.

Le nombre de départs de feu demeure très élevé. Plusieurs incendies importants peuvent désormais se déclarer simultanément sur un même territoire. Sous l'effet de vents violents, un feu naissant peut prendre, en quelques minutes seulement, une ampleur telle qu'il devient extrêmement difficile à maîtriser.

Aucune organisation, aussi performante soit-elle, ne peut garantir la présence immédiate de moyens terrestres et aériens sur chacun de ces départs de feu.

Il ne s'agit pas d'un manque de compétence ni d'un manque de volonté. C'est une réalité matérielle : il n'y aura jamais suffisamment de sapeurs-pompiers, de véhicules ou d'avions pour intervenir instantanément sur tous les foyers lorsqu'ils se multiplient.

Cette évolution nous conduit à poser une question simple :

Ne faut-il pas accorder une place beaucoup plus importante à la mobilisation citoyenne aux toutes premières minutes qui suivent un départ de feu ?

Mais si celle-ci pouvait empêcher un feu naissant de se propager avant qu'il ne devienne un incendie majeur, les conséquences humaines, environnementales et économiques pourraient être profondément réduites.

C'est dans cette réflexion que s'inscrit le présent dossier.

S'il n'est pas question de remettre en cause les moyens actuels de la Sécurité civile, se pose néanmoins la question d'un renforcement de **notre capacité collective à empêcher la propagation des feux naissants, avant même que les secours n'arrivent sur les lieux ?**

Encore faut-il que celle-ci dispose des moyens nécessaires pour la mise en place d'une protection immédiate dont l'efficacité aura été scientifiquement démontrée.

C'est précisément l'objet du projet RECIF.

RECIF ne demande ni l'adoption immédiate d'une nouvelle doctrine, ni le remplacement des moyens existants. Il demande qu'une expérimentation indépendante soit menée afin de mesurer objectivement les performances, les limites et les conditions d'emploi de la diffusion diphasique dans la lutte contre les feux naissants.

Si cette expérimentation confirmait les résultats attendus, elle pourrait ouvrir la voie à une nouvelle stratégie de prévention, fondée sur une mobilisation citoyenne organisée, complémentaire de l'action des services de secours, et capable d'agir là où tout se joue : dans les toutes premières minutes qui suivent un départ de feu.

3 – Les cinq premières minutes décident souvent de tout

Lorsqu'un incendie est pleinement développé, la lutte contre le feu devient une course contre le temps et contre les éléments. Les moyens terrestres, les moyens aériens et les renforts spécialisés deviennent indispensables pour protéger les populations, les habitations et limiter les dégâts.

Mais avant d'en arriver là, il existe de précieuses minutes pendant lesquelles le feu naissant est vulnérable. C'est précisément pendant ces quelques minutes que les citoyens les plus exposés pourraient constituer une première ligne de défense destinée à contenir un feu naissant avant l'arrivée des secours. Si le feu est contenu immédiatement, l'intervention des secours consiste principalement à l'éteindre définitivement.

S'il continue à se propager sous l'effet du vent, de la végétation et du relief, les moyens nécessaires augmentent très rapidement jusqu'à mobiliser parfois des centaines de sapeurs-pompiers, des colonnes de renfort et des moyens aériens lourds.

Toute réflexion sur l'évolution de notre stratégie de lutte contre les feux de forêt devrait donc commencer par une question simple :

Comment empêcher un départ de feu de devenir un incendie incontrôlable avant même l'arrivée des premiers secours ?

En organisant une première ligne de défense citoyenne, constituée de celles et ceux qui vivent, travaillent ou exercent leurs activités dans les zones les plus exposées : habitants, propriétaires forestiers, exploitants agricoles, gestionnaires de campings, personnels communaux, entreprises... Parce qu'ils sont directement concernés, ils sont aussi les premiers motivés pour agir dès les premiers instants.

Les citoyens ne remplaceront jamais les sapeurs-pompiers. En revanche, ils peuvent devenir, avec des moyens adaptés et validés, la première ligne de défense contre les feux naissants.

Encore faut-il que cette action repose sur des moyens dont l'efficacité aura été objectivement démontrée.

C'est précisément pour répondre à cette question qu'est né le projet RECIF.

Le chaînon manquant

Entre le départ d'un feu et l'arrivée des premiers secours existe un intervalle critique de quelques minutes pendant lequel un feu naissant peut encore être contenu.

Or cet intervalle ne relève aujourd'hui d'aucune organisation spécifique, alors même qu'il conditionne souvent l'évolution de l'incendie.

C'est cet intervalle critique que RECIF considère comme le chaînon manquant de notre stratégie de lutte contre les feux naissants.

L'objectif n'est pas de modifier les missions de la Sécurité civile, mais de compléter la chaîne existante par une première ligne de défense citoyenne disposant de moyens dont l'efficacité aura été préalablement démontrée

4 – Pourquoi la diffusion diphasique mérite d'être évaluée ?

Toute stratégie de lutte contre les feux naissants repose sur une question essentielle : avec quel moyen d'action ?

L'eau demeure, à juste titre, le principal agent d'extinction utilisé dans le monde. Son efficacité n'est plus à démontrer. Pourtant, chacun sait que, dans certaines conditions, notamment sous l'effet du vent, une part importante de l'eau projetée n'agit pas là où elle serait la plus utile.

Depuis plusieurs années, une autre approche fait l'objet de recherches : la diffusion diphasique.

Son principe consiste à transformer une faible quantité d'eau en un brouillard extrêmement dense composé de microgouttelettes. En s'évaporant très rapidement, ces microgouttelettes produisent une importante quantité de vapeur d'eau qui absorbe la chaleur et réduit localement la concentration d'oxygène au voisinage de la flamme. Cette action combinée contribue à freiner, voire à empêcher la propagation de la combustion.

Cette approche a déjà démontré son intérêt dans certains domaines industriels, maritimes ou confinés. En revanche, son comportement face à un feu naissant en milieu ouvert, soumis au vent, au relief et à la végétation, n'a jamais fait l'objet d'une campagne d'essais indépendante suffisamment complète pour permettre d'en apprécier objectivement les performances et les limites.

C'est précisément ce manque de connaissances qui justifie aujourd'hui une expérimentation en grandeur réelle.

En réalité, la question dépasse la seule diffusion diphasique.

Entre le départ d'un feu et l'arrivée des premiers secours existe un intervalle critique de quelques minutes pendant lequel un feu naissant peut encore être contenu. Cet intervalle constitue le chaînon manquant de notre stratégie actuelle de lutte contre les feux naissants.

RECIF ne propose pas de remplacer la chaîne actuelle des secours. Il propose de la compléter en apportant une réponse à cet intervalle critique, grâce à une première ligne de défense citoyenne disposant de moyens dont l'efficacité aura été préalablement démontrée.

La véritable question n'est donc pas de savoir si la diffusion diphasique remplacera un jour les moyens traditionnels de lutte contre les incendies.

La véritable question est de savoir si elle peut, dans certaines situations, contenir un feu naissant suffisamment longtemps pour empêcher sa propagation avant l'arrivée des premiers secours.

Si la réponse est positive, cette technologie pourrait constituer un complément précieux aux moyens existants et offrir à cette première ligne citoyenne un moyen d'action crédible.

Si, au contraire, ses performances se révélaient insuffisantes ou limitées à certaines conditions, cette expérimentation aurait tout autant d'intérêt, car elle permettrait de connaître précisément son domaine d'emploi et d'éviter toute illusion.

Le principe de la diffusion diphasique n'est pas une idée nouvelle. Il a déjà fait l'objet d'expérimentations opérationnelles par plusieurs services d'incendie et de secours français, démontrant l'intérêt que cette technologie suscite dans le domaine de la lutte contre l'incendie. Toutefois, aucune campagne d'essais indépendante en grandeur réelle, spécifiquement consacrée à son efficacité face aux feux naissants de végétation en milieu ouvert, n'a permis à ce jour d'en mesurer objectivement les performances, les limites et les conditions d'emploi. C'est précisément cette lacune que la démarche RECIF propose de combler

C'est pourquoi le projet RECIF ne demande pas que la diffusion diphasique soit adoptée dès aujourd'hui.

Il demande simplement qu'elle soit évaluée, dans des conditions scientifiques incontestables, afin que les décisions futures reposent sur des résultats objectifs plutôt que sur des hypothèses ou des convictions.

5 – Pourquoi cette expérimentation n'a-t-elle jamais eu lieu ?

Si cette question est aussi importante, pourquoi une expérimentation indépendante n'a-t-elle jamais été réalisée ?

À première vue, la réponse paraît surprenante.

En réalité, la diffusion diphasique n'est pas une technologie nouvelle. Son principe est connu depuis de nombreuses années et ses performances ont déjà été étudiées dans différents domaines, notamment industriels, maritimes ou en milieu confiné.

Par ailleurs, un courrier du SDIS du Var en date du 21 septembre 2022 indique que des systèmes analogues au concept RECIF équipaient certaines aires de service exploitées par la société Vinci. Il mentionne également l'existence d'installations fixes dans le département du Var ainsi que d'expérimentations anciennes sur des murs d'eau, sans que leurs résultats soient connus.

Le courrier du SDIS du Var montre que l'idée de protéger certains sites sensibles au moyen de dispositifs permanents ou prépositionnés contre les feux de végétation n'est pas nouvelle.

RECIF propose toutefois une approche différente.

Le dispositif envisagé n'est pas destiné à demeurer en permanence sur le terrain. Il repose sur des structures métalliques légères, rapidement déployables, haubanées, démontables et transportables, pouvant être prépositionnées ou acheminées rapidement vers une zone menacée.

L'association de cette mobilité avec l'emploi de la diffusion diphasique contre les feux de végétation en milieu ouvert n'a, à notre connaissance, jamais fait l'objet d'une expérimentation indépendante en grandeur réelle.

Pourtant, une question essentielle demeure aujourd'hui sans réponse :

La diffusion diphasique est-elle capable, en milieu ouvert, de contenir un feu naissant suffisamment longtemps pour empêcher sa propagation avant l'arrivée des premiers secours ?

À ce jour, aucune campagne d'essais indépendante conduite en grandeur réelle n'a permis d'apporter une réponse objective à cette question.

Cette situation s'explique notamment par le fait qu'une telle expérimentation se situe à la frontière de plusieurs domaines de compétence.

Les industriels conçoivent les matériels.

Les services de secours développent les doctrines opérationnelles.

Les organismes de recherche approfondissent les connaissances scientifiques.

Les pouvoirs publics définissent les politiques de prévention et de sécurité.

Mais aucun de ces acteurs n'a spécifiquement pour mission d'organiser et de financer une campagne d'essais indépendante destinée à évaluer, en milieu ouvert, l'intérêt éventuel de cette approche face aux feux naissants

6 – La naissance de RECIF : de l'idée à l'hypothèse scientifique ?

RECIF n'est pas né de la volonté de promouvoir une technologie particulière.

Il est né de la conviction qu'une question aussi importante pour la protection des personnes, des forêts et des territoires ne peut rester sans réponse.

L'objectif poursuivi est donc volontairement limité, mais essentiel : obtenir qu'une expérimentation indépendante soit conduite selon un protocole scientifique reconnu, afin de mesurer objectivement les performances, les limites et les conditions d'emploi de la diffusion diphasique face à un feu naissant en milieu ouvert.

Quelle que soit l'issue de cette expérimentation, ses conclusions constitueront un progrès.

Si elles confirment l'intérêt de cette technologie, elles ouvriront la voie à une nouvelle capacité d'action pour renforcer la première ligne de défense citoyenne.

Si elles démontrent au contraire que cette approche ne répond pas aux attentes, elles permettront d'écarter définitivement une hypothèse et d'orienter les recherches vers d'autres solutions.

Dans les deux cas, la collectivité disposera enfin d'une réponse scientifique à une question qui, jusqu'à présent, n'a jamais été tranchée.

La première piste explorée fut celle de protections fixes installées dans les massifs forestiers. L'idée consistait à disposer des colonnes sèches équipées de puissants diffuseurs capables d'humidifier préventivement la végétation et, en cas de départ de feu, de créer un rideau d'eau destiné à empêcher l'incendie de se propager d'une parcelle à l'autre.

Pour confronter cette réflexion à l'expérience du terrain, vingt-deux Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) furent consultés en 2022.

L'un d'eux apporta une réponse qui allait profondément orienter la suite de cette démarche.

Selon ses responsables, le principe pouvait présenter un intérêt, mais une telle installation apparaissait lourde et coûteuse. Ils attirèrent alors mon attention sur une technologie encore peu connue du grand public : la diffusion diphasique. Grâce à elle, il devenait envisageable de concevoir des dispositifs beaucoup plus légers, héliportables ou transportables par des véhicules terrestres. Cette observation ouvrait une perspective nouvelle.

Si cette technologie permettait de produire un brouillard extrêmement dense de microgouttelettes, pouvait-elle constituer un obstacle suffisant pour contenir un feu naissant durant les quelques minutes décisives qui précèdent l'arrivée des premiers secours ?

Cette question appelait une réponse scientifique, et une seule.

Encore fallait-il qu'une expérimentation indépendante, réalisée en grandeur réelle et en milieu ouvert, permette de déterminer si un tel dispositif pouvait effectivement ralentir ou contenir la propagation d'un feu naissant.

Depuis quatre années, toute la démarche RECIF poursuit un objectif unique : obtenir que cette expérimentation puisse enfin être réalisée.

Si cette approche se révèle efficace, elle pourrait contribuer à renforcer la première ligne de défense contre les feux naissants.

Si elle ne l'est pas, une expérimentation rigoureuse permettra au moins d'écarter définitivement cette hypothèse.

Dans les deux cas, la collectivité disposera enfin d'une réponse fondée sur des faits plutôt que sur des suppositions.

7 – Quatre années pour répondre à une question

La découverte de la diffusion diphasique ne constituait pas une réponse. Elle ouvrait au contraire une nouvelle série de questions.

Cette technologie avait déjà fait ses preuves dans plusieurs domaines d'application, mais qu'en était-il face à un feu de forêt naissant, en milieu ouvert, soumis au vent, à la chaleur et aux contraintes du terrain ?

Avant d'affirmer quoi que ce soit, il fallait savoir.

Au cours des quatre années qui ont suivi, de nombreuses démarches furent engagées auprès d'organismes publics, de services d'incendie et de secours, de centres d'essais, de chercheurs et d'industriels spécialisés.

Chaque échange apportait un élément de compréhension.

Tous reconnaissaient l'intérêt de mieux maîtriser les toutes premières minutes d'un départ de feu. Tous convenaient également que la diffusion diphasique possédait des propriétés intéressantes dans certains contextes.

En revanche, une même réponse revenait régulièrement.

Aucun interlocuteur n'était en mesure de citer une expérimentation indépendante, réalisée en grandeur réelle et en milieu ouvert, permettant d'évaluer objectivement l'efficacité d'un mur de brouillard diphasique face à un feu naissant.

Au fil de ces recherches, une évidence s'est imposée.

Le véritable obstacle n'était pas de démontrer que cette technologie fonctionnerait, ni de démontrer qu'elle échouerait.

Le véritable obstacle était qu'aucune expérimentation n'avait encore permis de répondre objectivement à cette question.

C'est pourquoi la démarche RECIF s'est progressivement recentrée sur un objectif unique : obtenir qu'une campagne d'essais indépendante puisse être conduite selon un protocole scientifique, dans des conditions représentatives de la réalité du terrain.

Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra déterminer, de manière incontestable, les possibilités, les limites et les conditions d'emploi de cette approche.

Une telle expérimentation ne constituerait pas l'aboutissement de la démarche RECIF.

Elle en serait le véritable point de départ.

8 – Quand la société civile prend le relais

Après quatre années de recherches, de contacts et de démarches, un nouveau constat s'est imposé.

La véritable question n'était plus de savoir si une expérimentation indépendante serait utile. Elle était de comprendre pourquoi une demande de financement portant sur un mode d'utilisation de la diffusion diphasique, qui n'avait jamais été évalué en conditions réelles et en milieu ouvert, ne parvenait toujours pas à être engagée.

Les enjeux dépassaient désormais le seul cadre technique.

Chaque été, les incendies de forêt gagnent en intensité. Les surfaces détruites se comptent parfois en milliers d'hectares, les évacuations se multiplient et les moyens de lutte sont mobilisés à une échelle sans précédent.

Dans un tel contexte, une conviction s'est progressivement imposée.

Lorsqu'une hypothèse crédible n'a jamais été vérifiée, elle mérite d'être examinée avec rigueur, sans préjugé favorable ni défavorable.

Face à un risque dont les conséquences humaines, environnementales et économiques ne cessent de croître, toute piste susceptible d'améliorer la protection mérite d'être évaluée.

Il devenait alors nécessaire d'élargir le débat.

C'est dans cet esprit qu'a été engagée une campagne nationale d'information destinée aux élus, aux collectivités territoriales, aux professionnels concernés par le risque incendie, aux associations et, plus largement, à l'ensemble des citoyens.

Son objectif n'était pas de promouvoir une technologie, ni de défendre une conviction personnelle.

Il était de porter dans le débat public une question qui, jusqu'à présent, n'avait jamais reçu de réponse scientifique indépendante.

La pétition nationale lancée dans le cadre de cette démarche poursuit exactement le même objectif.

Elle ne demande ni l'adoption d'un matériel, ni la modification des doctrines opérationnelles existantes.

Elle demande simplement que l'État accepte de financer une campagne d'essais indépendante permettant de déterminer, dans des conditions réelles et en milieu ouvert, si la diffusion diphasique peut constituer un moyen complémentaire de renforcer la première ligne de défense contre les feux naissants.

En quelques mois, plusieurs milliers de citoyens ont choisi d'apporter leur signature à cette demande.

Au-delà de leur nombre, ces soutiens traduisent une attente : celle de voir une question d'intérêt général enfin examinée selon une démarche scientifique, indépendante et transparente.

Car face à un risque qui concerne l'ensemble de la société, la recherche de solutions nouvelles ne devrait jamais être perçue comme une remise en cause des moyens existants, mais comme la volonté collective de les compléter lorsque cela est possible.

9 – Une demande simple, une réponse attendue

Au terme de cette démarche, la demande portée par RECIF est d'une grande simplicité.

RECIF demande une seule chose :

qu'une campagne d'essais indépendante soit organisée afin de déterminer, en conditions réelles et en milieu ouvert, si la diffusion diphasique peut contribuer à contenir un feu naissant durant les toutes premières minutes de son développement.

Cette expérimentation devra naturellement être conduite selon un protocole scientifique rigoureux, par un organisme indépendant, et donner lieu à des résultats publics, quels qu'ils soient.

Si les essais démontrent que cette approche présente un intérêt opérationnel, les pouvoirs publics disposeront alors d'un nouvel outil susceptible de compléter les moyens existants.

Si, au contraire, ils démontrent que cette hypothèse ne résiste pas à l'épreuve des faits, la question sera définitivement tranchée.

Dans les deux cas, la collectivité aura progressé.

Car une hypothèse crédible ne devrait jamais rester dans l'incertitude lorsqu'il est possible de l'évaluer objectivement.

La sauvegarde de nos forêts impose de ne négliger aucune piste susceptible d'améliorer la protection des personnes, des biens et des espaces naturels, dès lors qu'elle peut être évaluée avec méthode, rigueur et indépendance. C'est dans cet esprit, et dans cet esprit seulement, que s'inscrit la démarche RECIF.

10 - Perspectives

La priorité de RECIF reste **d'obtenir une expérimentation indépendante, en grandeur réelle et en milieu ouvert**, afin de mesurer objectivement l'efficacité et les limites d'emploi de la diffusion diphasique face à un feu naissant.

Si cette efficacité était confirmée, elle ouvrirait la voie à une organisation permettant aux citoyens, agents communaux ou personnels d'établissements particulièrement exposés, préalablement formés, d'intervenir immédiatement avec des équipements prépositionnés. Leur action serait coordonnée et sécurisée par un centre de supervision RECIF fonctionnant en temps réel, en liaison avec les services de secours.

À terme, l'intelligence artificielle pourrait assister cette supervision en intégrant notamment sécheresse, météo, topographie, position des moyens et évolution du feu afin d'améliorer le pré positionnement des protections et la rapidité d'intervention.

Les sauts de feu constituent également une limite à prendre en compte. Des drones équipés de caméras infrarouges pourraient détecter les foyers secondaires provoqués par des brandons ayant franchi la protection et intervenir immédiatement sur les plus petits d'entre eux par largage de charges extinctrices. Des opérateurs spécialement formés pourraient assurer cette mission sous le contrôle de la supervision, chargée notamment de sécuriser chaque intervention.

On retrouve ici le principe général de RECIF : **intervenir en première vague, immédiatement, avec des moyens légers afin de contenir le feu naissant avant l'arrivée des moyens lourds.**

Ces perspectives ne constituent cependant pas un préalable. **Il faut d'abord démontrer expérimentalement l'efficacité de la protection diphasique.**

L'intention n'est pas de remplacer les moyens existants, mais de les précéder afin d'amplifier leur efficacité.

11 – Conclusion

Le changement climatique pose un défi considérable, notamment en matière de préservation de nos massifs forestiers. Il progresse aujourd'hui plus rapidement que les moyens dont nous disposons pour empêcher qu'un feu naissant ne se transforme en un incendie incontrôlable.

Une des réponses pourrait consister à permettre aux personnes les plus exposées d'agir immédiatement dès le départ de feu, en leur donnant les moyens de contenir sa propagation avant qu'il n'atteigne une ampleur irréversible.

Depuis quatre années, la démarche RECIF poursuit un objectif unique : faire évaluer, par une campagne d'essais indépendante réalisée en grandeur réelle et en milieu ouvert, l'efficacité de la diffusion diphasique comme moyen de contenir un feu naissant.

Il ne s'agit pas d'obtenir la reconnaissance d'une solution avant même qu'elle ait été éprouvée.

Il s'agit de vérifier si cette hypothèse peut offrir aux premiers intervenants un moyen supplémentaire d'agir précisément au moment où chaque minute compte.

Si cette hypothèse est confirmée, les personnes les plus exposées disposeront peut-être demain d'un moyen complémentaire pour empêcher un feu naissant de devenir un méga-feu.

Si elle est infirmée, la question sera définitivement tranchée et chacun pourra en tirer les conséquences.

Dans les deux cas, la collectivité aura progressé.

L'enjeu dépasse aujourd'hui le seul cadre du projet RECIF.

Il concerne notre capacité collective à faire face à une menace majeure : la préservation de nos forêts, de nos territoires et des populations qui y vivent.

Une société progresse autant par les réponses qu'elle apporte que par les questions qu'elle accepte d'examiner.